



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 14 décembre 2017

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une **question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.**

Chaque année, un nombre important de personnes arrivent nouvellement au Luxembourg. Parmi elles, qu'elles soient migrants, demandeurs ou bénéficiaires de protection internationale, on compte aussi de nombreux jeunes ayant dépassé l'âge de l'obligation scolaire (16 ans) mais désirant terminer leur formation et s'insérer sur notre marché du travail. Selon mes informations, un très grand nombre de personnes ne trouverait pas de place au sein du système scolaire luxembourgeois.

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- 1. Combien de jeunes étaient dans ce cas de figure à la rentrée 2017, à la rentrée 2016 et à la rentrée 2015 ?**
- 2. Quelles mesures ont été mises en place au sein du système éducatif luxembourgeois en faveur de ces jeunes ?**
- 3. Quels accès ont ces jeunes aux études et aux formations professionnelles ?**
- 4. Combien de places furent offertes respectivement en 2015, en 2016 et en 2017 dans les classes d'insertion pour jeunes adultes (et/ou autres) ?**
- 5. Combien de demandes ont été enregistrées cette année pour chacune des offres du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ?**
- 6. Est-ce que tous les jeunes qui voulaient être scolarisés ou terminer leur formation ont trouvé une place parmi les offres du Ministère ? Dans la négative, combien de jeunes n'ont pas pu être accueillis ?**

7. **Combien de ces jeunes ont rejoint le Luxembourg dans le cadre d'un regroupement familial ou étaient demandeurs et bénéficiaires de protection internationale ?**
8. **Y a-t-il des offres particulières pour les jeunes réfugiés ?**
9. **Devant parfois faire face à des élèves désorientés, voire fortement traumatisés, les enseignants qui interviennent dans ces classes ont-ils reçu des informations ou des formations qui les rendent sensibles à la problématique ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Adam'.

Claude Adam
Député